

L'ACCOMPAGNEMENT PAR BPIFRANCE :
LES PROGRAMMES EUROPÉENS

Instrument PME : comment Bpifrance peut m'aider ?



VOUS

NOUS



Souhaitez vous faire accompagner par un **cabinet de conseil spécialisé**

Vous proposons, en **partenariat avec l'Association des Conseils en Innovation**, une liste de **cabinets référencés**



Projetez de candidater à l'**Instrument PME Phase 1**

Partageons avec vous, à hauteur de 50%, le coût de la prestation de conseil fixé à 5 000 € HT maximum



Visez une candidature à l'**Instrument PME Phase 2**

Partageons avec vous, à hauteur de 50%, le coût de la prestation de conseil fixé à 20 000 € HT maximum



Voulez vous entraîner à **délivrer un pitch efficace et percutant**

Vous proposons une formation à travers notre offre **Pitch&Win**



<https://diageurope.bpifrance.fr>



Et pour les autres programmes ? L'Aide au Partenariat Technologique Europe

VOUS

NOUS



Innovez avec des **partenaires étrangers**



Projetez de candidater à un **appel à projets européen** en collaboration avec un ou plusieurs partenaires



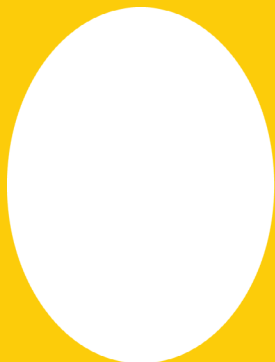
Souhaitez vous faire **accompagner** par un **expert conseil** pour préparer le partenariat

Souhaitons faciliter la participation des entreprises françaises aux **programmes collaboratifs européens**

Prenons en charge **50% des dépenses** liées à la préparation du projet (**jusqu'à 50 000 € en subvention**)

Sommes à votre disposition pour en discuter : contactez votre chargé d'affaires en région !





SERVIR
L'AVENIR

